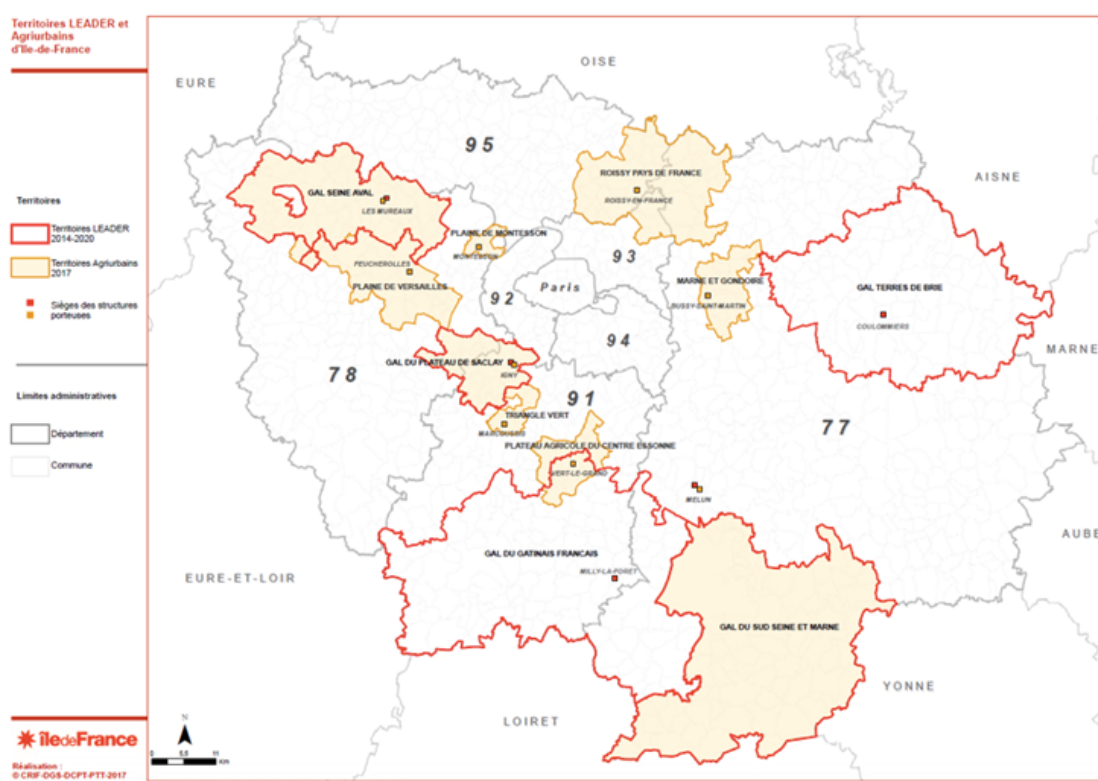


Le rural et l'urbain, deux catégories pour éclairer l'agriurbain (les TAU) : une mise à l'épreuve réciproque

Monique Toublanc, Maître de conférences, Patrick Moquay, Professeur, Larep, École nationale supérieure de paysage de Versailles - Marseille

Introduction :

Reconnus et soutenus depuis 2007 par la Région Île-de-France (RIF), des territoires dénommés « Territoires Agriurbains (TAU) » derniers nés des territoires de projet d'Île-de-France portent des « Programmes d'action agriurbains ». Dans le cadre de la 4^e édition du PSDR « Pour et sur le développement régional » Région Île-de-France, six d'entre eux - Plaine de Versailles (78), Plaine d'Avenir (78), Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix (91), Plateau de Saclay Terre & Cité (78 / 91), Cœur d'Essonne (91), Seine Aval ADADSA (78) - participent au projet de recherche – action AGRIGE « Archipels agriurbains, résistances, gouvernances » sur lequel s'appuie la présente communication¹.



Carte des territoires agriurbains et des territoires LEADER d'Île-de-France en 2017, établie par la Région Île-de-France.

¹ Le projet de recherche ambitionne de mieux comprendre la dynamique et le fonctionnement de ces territoires de projet afin d'apporter des éléments de réponse aux questions que les acteurs se posent, de les aider à concevoir des outils adaptés aux problématiques qu'ils prennent en charge. Il rassemble des acteurs des six TAU, le CAUE de l'Essonne et un collectif de chercheurs de l'INRA – Agroparistech, de l'université Paris Nanterre-laboratoire CNRS LAVUE, et de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles – Marseille – LAREP.

Ces entités ourlent l'avancée du front urbain et se situent « essentiellement dans la ceinture verte, là où les espaces agricoles sont les plus fragilisés par la pression foncière » (Atlas rural et agricole d'Ile-de-France, DRIAAF – IAU, 2004, p. 164). Territoires de l'entre-deux, entre rural et urbain, ils ont en commun de faire projet autour d'un objectif : s'appuyer sur les ressources locales. On peut y voir un écho à l'héritage des politiques de développement local de la décennie 1980 (Greffé, 1984 ; Vachon, 1993) qui au cours de la décennie 1990 deviendront « territorialisées » – tant dans leur formulation que dans leurs intentions (Mengin, 1989 ; Greffe, 1984 ; Denieuil, 2008) – et seront déclinées à travers la figure du projet local (Magnaghi, 2000) à l'origine du mouvement des territorialistes². Le développement local « *est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, [...] Il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active* » (Greffé, 1984, p. 146).

Deux lignes de force structurent la vision des TAU³ : résister face à une urbanisation forte et pour ce faire affirmer son existence comme entité territoriale spécifique ; faire se rencontrer et dialoguer deux mondes, agricole et urbain, les acteurs partie-prenante des TAU affirmant qu'à travers les projets qu'ils conduisent se nouent des liens, des rapports spécifiques – notamment au regard du reste du territoire francilien – entre l'urbain et le non urbain (Toublanc, Poulot, 2018).

Les projets de ces territoires mais aussi leur position géographique – appartenant aussi bien à la ceinture verte qui entoure l'agglomération dense qu'aux espaces les plus centraux de la couronne rurale qui s'étend au-delà jusqu'aux franges de la métropole francilienne (Poulot, 2012) – en font de bons laboratoires pour « Réinterroger le lien rural-urbain : attractivité, foncier et bien-être » comme le propose la session des JRSS 2019, en privilégiant l'entrée paysage mais sans s'interdire d'autres perspectives. Nous posons l'hypothèse que regarder les TAU au prisme de ces deux notions, le rural et l'urbain (et des controverses scientifiques dont ils sont l'objet de longue date), promet une meilleure compréhension des enjeux qui traversent ces territoires, une meilleure intelligibilité des transformations à l'œuvre, un recul critique sur les actions constitutives des programmes agriurbains. À l'inverse, et *in fine*, le projet agriurbain ne conduit-il pas à reconsidérer le rural et l'urbain comme catégories de pensée, à faire bouger les lignes entre ces deux concepts (ou notions) et les réalités qu'ils recouvrent, à nourrir un débat déjà ancien sur l'évolution des rapports urbain/rural ?

Pour ce faire, nous avons réalisé, outre une revue scientifique sur la notion de rural au regard de la notion d'urbain, un travail de terrain sur les TAU qui a pris plusieurs formes : reconnaissance des territoires ; analyse des discours des animateurs et autres acteurs des territoires soit recueillis lors d'entretiens ou de réunions, soit extraits de supports de communication ou autres documents - études, rapports,...- produits par ces acteurs - ; les sites internet de chaque TAU ont également constitué une source précieuse pour notre analyse des discours et des images.

² Magnaghi A., 2003 (2000 pour la parution en italien), *Le projet local*, Sprimont Belgique, Margada, p. 49 : « Le territoire [...] est un sujet [vivant hautement complexe] produit par l'interaction dans la longue durée, de l'établissement humain et d'un milieu transformé par les sociétés et les cultures qui s'y succèdent ».

³ L'abréviation TAU sera utilisée au fil de ce texte avec une difficulté et une ambiguïté qu'il convient de noter d'entrée : TAU signifie à la fois le projet de développement et le territoire sur lequel il se déploie. C'est une ambiguïté qui est à l'œuvre dans le fonctionnement réel de ces dynamiques.

Notre propos sera organisé en 3 parties : dans un 1^{er} temps, il s'agira de se retourner (brièvement et de façon synthétique) sur les notions de rural et d'espace rural dans leurs interrelations mouvementées avec la notion d'urbain. Puis, en nous appuyant sur les différentes dimensions de la notion de rural (y compris dans ses évolutions), nous regarderons l'espace des TAU, du point de vue de leurs caractéristiques spatiales et sociales et tenterons d'y repérer les marqueurs communément retenus par la littérature scientifique pour définir ces deux catégories (rural/urbain) et leurs liens. Enfin, nous considérerons le projet de territoire des TAU et analyserons les usages de ces différentes notions dans les discours et les actes des acteurs.

1) Le rural et l'urbain en question

Le rural et l'urbain sont deux notions en tension dont le succès a été grand tant dans le champ de la recherche (catégories d'analyse) que dans celui de l'aménagement du territoire (catégories de l'action) au point qu'ils ont donné lieu à une spécialisation de certaines disciplines scientifiques (sociologie rurale/urbaine, géographie rurale/urbaine, ethnologie rurale/urbaine...) et politiques publiques liées au territoire (aménagement rural, développement urbain...) qui en ont fait leur objet, assumant l'idée d'une dichotomie rural / urbain. Pour autant, ces deux catégories de pensée, associées au vocable espace, qui ont vu le jour dans les années de l'après seconde guerre mondiale en lieu et place de la campagne et de la ville, ont rapidement (depuis déjà une quarantaine d'années) été controversées par les chercheurs. Au cœur du débat, le découpage du réel – espace rural/espace urbain –, qu'elles proposaient et sur lequel elles s'appuyaient, n'allait pas (plus ?) de soi. Les éléments de la controverse seront nombreux, ils porteront notamment sur la définition de l'espace rural. Celui-ci a été longtemps circonscrit, et de façon officielle, institutionnalisée par l'INSEE, à partir de critères quantitatifs et donc de seuils notamment en matière de densité de population, effectif total, part de la population agricole, bâti peu aggloméré... croisés avec des données sur l'occupation du sol, en particulier l'agriculture et forêt. Le rural a une densité de population plus faible, un bâti moins aggloméré, une population plus agricole que l'urbain. Il est défini par défaut comme ce qui n'est pas urbain. « Est rural, le non urbain » (Bodiguel, 1986). « On a fondé la différence entre les deux [la ville et la campagne] ... sur un espace considéré comme le simple contenant de contenus divers recevant sa spécificité de cette délimitation même » (Rambaud, 1969). La critique met en avant le fait que les critères quantitatifs retenus ne permettent pas de saisir la pluralité et la richesse de l'espace rural ainsi défini : ils en gomment, en écrètent les différences morphologiques (montagne, plaine...) ou géographiques (par ex. proximité d'une ville moyenne, petite ville ou grande agglomération, voire capitale) ; ils instaurent une frontière franche, radicale, entre ce qui serait rural et ce qui serait urbain, ils entérinent une division artificielle du réel. En réaction à ce dernier point, des chercheurs défendront l'idée d'un continuum d'espaces allant de l'urbain au rural, et créeront une nouvelle catégorie « le périurbain » qui désigne cet entre-deux, entre ville et campagne, une catégorie qui est encore aujourd'hui d'actualité et qui s'inscrit dans un schéma de pensée interprétant les rapports ville/campagne en termes de continuité.

Des sociologues enrichiront la polémique et viendront remettre en cause l'interprétation des rapports ville/campagne, rural/urbain en termes d'opposition ou de continuité spatiales. En effet, une transformation radicale de la société française dans son ensemble, rurale et urbaine, repérée dès la fin des années 1960 sous le vocable d'urbanisation, au sens non pas seulement spatial du terme (lotissements, étalement urbain) mais aussi social et culturel (modifications des modes de vie...) homogénéisant le territoire et produisant des espaces/des sociétés dits ruraux, finalement assez proches de ceux des territoires urbains. Il ne s'agit plus seulement de « l'action de la ville sur la campagne ni de l'accroissement de la population des villes par la venue des ruraux, mais [de] l'invention d'un mode de vie universel » (Rambaud, 1969) : une

perspective de transformations corrélées du territoire et de la société qui va venir bousculer les lignes et conduire une grande part de la communauté scientifique à repenser le rural à partir non plus de critères spatiaux (perçus comme non satisfaisants et incomplets) mais en termes de modes de vie, de comportements et d'attitudes. Lefebvre (1970) associe précisément l'usage du terme urbain (et non plus de ville) à cette dynamique de diffusion à vocation hégémonique. Pour autant, en s'appuyant sur cette nouvelle approche, le courant dit « ruraliste » de la recherche en SHS et des acteurs de l'aménagement du territoire va défendre l'idée que la campagne, le rural, demeure spécifique quant à son mode de vie, lequel est lié au rapport matériel et immatériel que les sociétés habitantes entretiennent avec leur milieu, rapport indépendant des catégories rural – urbain définies par la statistique. Vivre en milieu rural ce n'est pas la même chose qu'en milieu urbain : il serait donc légitime de continuer à utiliser les deux catégories rural – urbain ; le terme « ruralité » a d'ailleurs été créé pour qualifier une manière de vivre qui serait spécifique à l'espace dit rural (Mathieu, 1996). Pour étayer leur position, ils s'interrogent sur les raisons qui poussent les citoyens à partir à la campagne qui pour les week-ends, qui pour les vacances, allant même pour certains jusqu'à investir dans une « autre maison » (Dubost, 1998). On a donc deux logiques qui semblent contradictoires mais qui en réalité se combinent, avec d'une part une dynamique d'urbanisation qui tend à uniformiser les modes de vie par diffusion de pratiques urbaines, phénomène que l'on peut identifier jusque dans les formes politiques et institutionnelles (Pouille et Gorgeu, 1997), et d'autre part un attachement à un cadre de vie rural, avec des aspirations paysagères motivant des stratégies résidentielles et conduisant à mettre en exergue des traits spécifiques hérités de la campagne dans des espaces fortement polarisés par l'urbain (Hervieu, Viard, 1996 ; Perrier-Cornet, 2002a et b ; Vilan, Vidal, 2018).

Loin de nous l'ambition d'épuiser le débat – ce n'est d'ailleurs pas l'objet de la communication –, il s'agit simplement d'être conscient de la complexité des liens entre rural et urbain, considérés à la fois comme objets et outils de réflexion pour la recherche et pour l'action : outre qu'ils renvoient à une histoire longue des rapports ville-campagne, ils sont aussi comme on a pu le voir à propos du rural le fruit d'un cheminement conceptuel. On ne peut donc pas s'en affranchir lorsque l'on mobilise aujourd'hui les deux notions pour éclairer des dynamiques territoriales à l'œuvre sur des espaces, les TAU, aux confins d'une métropole importante, l'agglomération parisienne. En effet, l'histoire de ces termes est à l'œuvre dans les représentations que les acteurs – chercheurs, aménageurs, habitants – se font de leur territoire d'action ou de vie. Par exemple, le rural (comme auparavant la campagne) a facilement été identifié à l'agriculture. Il sera aussi communément associé à « environnement » et à « nature » (Mathieu et Jollivet, 1989). Les attributs associés au rural, notamment l'importance de l'agriculture, ne peuvent se comprendre sans être rapportés aux vicissitudes de l'idée même de rural (Jollivet, 1997). Autre exemple, la manière de penser aujourd'hui les liens entre rural et urbain doit beaucoup aux relations que les sociétés rurales ont entretenues antérieurement avec la ville et à la façon dont elles ont été racontées.

Au-delà du débat épistémologique très rapidement évoqué ci-dessus, les catégories urbain et rural envisagées comme idéaltypes (entendus comme abstractions au sens de Max Weber, dénommés ailleurs par le vocable concept) nous aident à qualifier ces situations territoriales dans leurs spécificités, lesquelles s'articulent le long d'un continuum socio-spatial. Sur celui-ci, il est possible de situer chaque territoire à partir de l'écart qui le sépare de la construction théorique (abstraite) exprimée par chacune des deux catégories. Ainsi, peut-on caractériser la position de chaque entité territoriale par la densité de l'habitat (et donc de la population), les types d'activités pratiquées et la nature de l'occupation de l'espace en résultant, autant de traits qui restent attachés aux catégories rural et urbain telles qu'elles ont été construites depuis

plusieurs décennies et que nous retiendrons pour la suite du propos. De même, faisant nôtre l'hypothèse selon laquelle les gens vivent dans un territoire donné d'une façon singulière (propre au lieu et donc en relation avec ses caractéristiques), les catégories rural/urbain en ce qu'elles intègrent aujourd'hui aussi la question des pratiques spatiales et manières de vivre - y compris la controverse sur leur uniformisation ou leur différenciation - voient leur vertu heuristique augmentée par rapport aux réalités empiriques qui nous intéressent ici. Au sein d'un mouvement global d'urbanisation de la société (c'est-à-dire avant tout d'uniformisation des modes de vie), qui touche de manière croissante l'ensemble des espaces (y compris ruraux), le rural continue d'incarner et d'exprimer une forme de différenciation qui se traduit notamment par les rapports à l'espace et/ou au milieu environnant et les pratiques qui s'y inscrivent (celles-ci étant en transformation constante, notamment sous l'effet des dynamiques d'urbanisation, par exemple avec le développement des usages de loisirs). Le périurbain est dès lors une situation intermédiaire, qui emprunte aux deux pôles urbain et rural certaines caractéristiques et offre de la sorte des configurations spécifiques (éventuellement inédites) à la croisée des deux visions qui structurent aujourd'hui le débat entre l'idée que « l'habiter » est un critère de différenciation rural / urbain et l'idée d'un nivellement et d'une homogénéisation des modes d'habiter sur l'ensemble du territoire. Autrement dit, les TAU par leur position géographique d'entre-deux nous conduisent à retenir comme définition du rural les différentes dimensions qui ont stratifié au fil du temps la notion en reprenant à notre compte les débats épistémologiques, y compris le dernier en date sur l'habiter, posture favorable à une discussion sur les notions elles-mêmes et leur interrelations.

2) Les TAU au prisme des marqueurs urbains et/ou ruraux

Prenant à notre compte les définitions de l'urbain et du rural (y compris les controverses) telles que définies ci-dessus, nous en ferons usage dans cette partie pour considérer et qualifier la réalité matérielle et sociologique des espaces. Le fait qu'elles soient redéfinies et se renouvellent sans cesse ne doit pas nous empêcher de les mobiliser pour éclairer notre objet.

Quel est le caractère, quelles sont les caractéristiques, géographiques, spatiales (organisation de l'espace), paysagères, sociales, économiques (répartition des activités et des usages) des TAU ? Comment les catégories urbain/rural/périurbain éclairent-elle (ou pas), interrogent-elles la nature des TAU ? Qu'est-ce qui relève de l'urbain, du rural, de l'interaction entre les deux dans les TAU ? Comment ces deux catégories (trois si on intègre le périurbain) sont-elles à l'œuvre dans les TAU, quand ceux-ci entendent dépasser, se situer au-delà de l'opposition rural/urbain ? Que reste-t-il du rural dans les TAU ?

a) d'un point de vue morphologique et spatial

Même si les avancées des analyses sociologiques ayant pour objet les modes d'habiter ont progressivement recentré le regard sur les modes de vie, tantôt pour souligner leur uniformisation, tantôt pour rappeler leur différenciation, ceux-ci ne peuvent être dissociés des contextes physiques dans lesquels ils s'expriment. La morphologie des espaces et leur structuration conditionnent une bonne part des usages qui y prennent place (Sery, Saunier, 2016). Dans l'espace périurbain, qui emprunte précisément ses traits tantôt au rural, tantôt à l'urbain, l'occupation de l'espace est constitutive à la fois du décor prétendument recherché par les habitants (en particulier les nouveaux arrivants) et des opportunités de pratiques, majoritairement urbaines (d'un point de vue culturel), qu'ils pourront rencontrer et saisir.

Nous souhaitons ici, sur la base de nos observations, rendre compte de ce que l'on voit de la matérialité des TAU, et en cela distinguer ce qui relève du rural, de l'urbain, du périurbain, ou d'une articulation entre ces différentes catégories. Pour ce faire, la typologie des espaces proposée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (DRIAAF – IAU, 2004), typologie a l'avantage d'être classique en ce qu'elle reprend des définitions devenues usuelles et donc fréquemment reprise par les analystes des espaces périurbains franciliens.

Les TAU, « localisés autour de sites à forte valeur paysagère et agricole » (Poulot, 2012), réunissent les 3 types d'espaces franciliens définis par l'IAU selon une approche morphologique : de l'urbain dense, des zones sous influence de l'agglomération centrale, et des espaces à morphologie rurale dominante – occupés à 80 % par des cultures ou des forêts (Atlas rural et agricole d'Île-de-France, DRIAAF – IAU, 2004, p. 11). Nous regarderons plus particulièrement la dernière catégorie d'espace en nous interrogeant sur la morphologie dite rurale.

Dans les TAU, l'agriculture est encore bien présente et sous des formes très diverses renvoyant à différents modèles agricoles : pour le dire vite, on a d'un côté une agriculture mondialisée qui vise les marchés internationaux, des agri-managers à la tête de grandes exploitations qui façonnent un espace agricole productiviste dont la qualité principale est l'ouverture (un espace ouvert au sens visuel mais généralement pas au sens physique du terme) ; de l'autre, une agriculture territorialisée qualifiée par les acteurs des TAU d'« agriculture locale », au sens d'ancrée dans son territoire et qui en l'occurrence tisse des liens avec la ville : choix de productions en fonction des débouchés locaux, circuits courts de commercialisation (marchés locaux, boutique et /ou cueillette à la ferme, AMAP, distributeurs automatiques...), choix du bio... Cette 2^e catégorie recouvre des situations variées et, là encore de façon rapide et à la serpe, deux grands types se dégagent : un profil entrepreneurial et un profil « alternatif », qui tous perçoivent la proximité de la ville comme une opportunité. L'opposition entre les deux pôles mondialisé/territorialisé n'est pas aussi radicale car il n'est pas rare qu'une exploitation se situe dans l'un et l'autre (par exemple avec le développement d'un atelier de maraichage bio orienté vers la vente directe et l'ouverture d'un gîte « rural » dans une exploitation céréalière commercialisant par ailleurs à l'international). Façonnant un paysage agricole, voire nourricier et commercial - signalétique visible de l'espace des routes, ...- (Toublanc, Poulot, 2018), ces fermes incarnent un type de lien urbain – rural, ou plutôt ville – agriculture où la tension alimentaire (quantitative et qualitative) de la planète et de nos sociétés occidentales s'exprime. Les paysages agricoles côtoient donc, voire rencontrent, ce que l'on pourrait qualifier de paysages soit urbains denses soit typiquement périurbains (Chauvier, 2012), sous la forme de lotissements pavillonnaires, de petits collectifs ou encore de zones d'activités commerciales se déployant sous l'effet de l'influence métropolitaine. Aux côtés de l'agriculture et du bâti, il est aussi possible de repérer de la forêt dans certains TAU.

Au final, en quoi les TAU se distinguent-ils des autres espaces les environnant ? Sur le plan morphologique, ils se caractérisent par le fait que les espaces agricoles y restent notables, malgré les dynamiques d'extension urbaine ; et, inversement, par le fait qu'on y trouve des quartiers ou centres urbains denses, alors que ceux-ci vont tendre à se raréfier au fur et à mesure que l'on s'avance dans les espaces plus périphériques de l'Île-de-France.

b) du point de vue social

Nous cherchons ici à mettre en évidence les fonctionnements sociaux, tant dans leur inscription dans l'espace que dans certaines de leurs dimensions immatérielles : modes de vie, organisation sociale, manières d'être en matière de consommation, de politique, d'environnement... La société qui vit sur ces territoires est-elle rurale, urbaine, ou un peu des deux ?

Nous ne disposons pas à ce stade d'éléments approfondis pour caractériser ces dimensions sociales, faute d'enquête ciblées⁴. Cependant, un certain nombre d'observations et de rencontres au fil des enquêtes peuvent corroborer les éléments tirés de données statistiques, de rapports d'études, voire de documents de communication des organismes impliqués (institutions publiques et associations).

Les catégories socio-professionnelles et niveaux de richesse des populations résidant dans les communes concernées sont relativement diverses. Dans un territoire comme la plaine de Versailles cohabitent les communes très aisées des coteaux sud de la plaine (Saint-Nom-la-Bretèche) et, au nord, des communes à revenu moyen beaucoup plus faible et où les taux de logements sociaux sont plus élevés (Beaurez et al., 2017). Les TAU sont ainsi socialement disparates.

Pour autant, les dynamiques de gentrification et de patrimonialisation caractéristiques de certains espaces de la périphérie francilienne y sont assez marquées. À ce titre, on pourrait considérer qu'ils partagent certains traits des parcs naturels régionaux (PNR) franciliens, dont les limites incluent d'ailleurs certaines parties des TAU : PNR du Vexin français recouvrant une partie de Seine-Aval ; PNR de la Haute vallée de Chevreuse recouvrant certaines communes du plateau de Saclay ou de la plaine de Versailles ; PNR du Gâtinais Français recouvrant certaines communes du Centre Essonne... Les TAU peuvent partager avec les PNR franciliens une volonté de résister à l'extension urbaine, qui se traduit par un certain malthusianisme foncier (Charmes, 2007), qui répond bien évidemment à l'objectif de préservation des espaces naturels et agricoles et permet de conserver un cadre de vie villageois considéré comme caractéristique, mais peut aussi permettre de limiter le développement de l'habitat collectif et de repousser les populations qui y sont associés. Le fondement patrimonial de certains projets agriurbains incline à une attitude de conservation du bâti et de préservation des paysages, tout à fait propice à accélérer les phénomènes de gentrification déjà observés (Poulot et al., 2016).

On voit bien ici que les catégories liées à l'urbain et au rural – que ce soit l'imaginaire d'un rural pauvre et parcimonieux opposé à l'abondance de la ville, ou au contraire la paupérisation de certains quartiers urbains opposée à une certaine douceur de vivre à la campagne – ne sont plus pertinentes, ou plus exactement doivent être précisées et complexifiées par des formes de stratification (interne à l'urbain et au rural) et d'hybridation, la double résidence permettant à certains foyers aisés de vivre à la fois la ville et la campagne, tandis que des formes similaires de distinction marquent l'embourgeoisement de quartiers urbains et de zones rurales.

Du moins le maintien d'espaces de production agricole au sein des TAU vient-il limiter la conversion résidentielle de ces territoires, et maintenir une certaine diversité sociale au sein des résidents. En complément, et fortement encouragées par les politiques menées au sein des TAU, on peut observer des pratiques de consommation liées à la mise en proximité de l'agriculture : vente directe ou commercialisation en circuits courts, cueillettes, etc. Là encore, ces pratiques peuvent se rattacher à des catégories sociales plutôt favorisées, cadres et professions intellectuelles notamment, bien représentées sur les territoires étudiés⁵. Si elles sont emblématiques des dynamiques portées, visées et mises en exergue par les TAU, on peut penser que ces pratiques de consommation gardent un caractère marginal, au moins d'un point de vue statistique, ne touchant qu'une très petite partie de la population. On peut aussi observer que les groupes sociaux concernés, comme les pratiques de consommation qu'ils développent, se

⁴ Un des volets du programme de recherche porte sur « Habiter les TAU » et analyse les perceptions que les habitants ont des démarches portées sur ces territoires, et en particulier le soutien apporté au maintien/développement d'une agriculture de proximité. Cependant, il n'était pas prévu d'enquête sociologique d'envergure sur les pratiques sociales des habitants de ces territoires.

⁵ Un cas emblématique est évidemment celui du pôle universitaire, scientifique et technologique, du plateau de Saclay.

rattachent typiquement à des modes de vie urbains – ou du moins urbanisés – tant dans leurs activités culturelles ou de loisirs que de par leurs activités professionnelles, quand bien même ils seraient attachés au cadre de vie rural qu'ils ont choisi comme lieu de résidence.

Ce caractère marginal – ou plus précisément de « niche » – des relations entre producteurs et consommateurs incarnant les projets agriurbains pose la question de la réalité – ou du moins de l'étendue ou de la portée – des transformations induites par ces projets agriurbains. Cela interroge également sur la manière dont les TAU construisent leur spécificité.

3) Le lien « rural – urbain » en actes et en mots dans les projets des TAU

À quelles catégories – rural, urbain, autres – les acteurs partie prenante de la dynamique des TAU se réfèrent-ils ? Lesquelles utilisent-ils pour dire ce que sont leurs territoires et ce qu'ils y font ou y promeuvent, pour énoncer leur(s) projet(s), le(s) justifier, le(s) légitimer ?

La démarche et la méthodologie pour nourrir cette 3^e partie, centrale pour notre propos, ont consisté à analyser les actions et les discours (sites internet et documents produits par ou à la demande des acteurs des territoires, en particulier les animateurs, qui cadrent le projet de développement) en traquant les catégories rural/urbain et le lien explicite ou implicite entre les deux.

Les TAU défendent l'idée d'être des entités spécifiques (du point de vue de la morphologie, du paysage, et de la sociologie), ni rurales, ni urbaines, des entités hybrides, justiciables d'un traitement particulier. Fort de cette conviction, des acteurs s'emploient à conduire hors des sentiers classiques et des structures institutionnelles et politiques habituelles (rurales ou urbaines) des projets de développement et d'aménagement visant à tisser des liens entre agriculture et ville.

Les catégories « rural – urbain » discutées dans cette session du point de vue de leurs liens permettent-elles de mieux identifier, distinguer, cerner les TAU comme territoires de projet articulant une gouvernance foncière, alimentaire et environnementale originale ? D'en interroger une spécificité revendiquée où s'affirment la volonté d'entremêlement et d'imbrication entre espace bâti et espace cultivé ?

Comme annoncé dans l'introduction, les projets de territoire portés par les TAU s'inscrivent dans la continuité des démarches de développement local, d'abord expérimentales puis très vite érigées en politiques, qui se déploient dans les années 1980. Les projets des TAU participent aussi d'un autre mouvement, le développement des territoires auquel le développement local cède la place dans les années 1990 : de nouvelles fonctions sont dévolues au territoire qui est une ressource en soi à valoriser, un patrimoine. Alors que les caractéristiques de ces territoires correspondent au moins pour partie à ce que la statistique ou les aménageurs associent au rural, celui-ci disparaît au profit de l'agricole (tant dans les discours que dans les actions) – l'abréviation TAU est en soi signifiante de ce point de vue. Seule l'agriculture apparaît comme une ressource et une énergie de nature à nourrir le projet de territoire et les liens de solidarité à tisser sont envisagés entre agriculteurs et habitants « urbains ». Le projet ne retient du rural que l'agriculture qui n'en est en principe qu'un attribut parmi d'autres, certes majeur mais pas unique. La réduction, l'assimilation du rural à l'agricole prend plusieurs formes.

Des actions ciblées sur l'activité agricole et son ancrage territorial

Regardons les actions portées par les TAU au prisme des catégories rural/urbain/agricole ou de leur dépassement.

L'ensemble du projet est arc-bouté sur un développement de l'agriculture au service de l'urbain : services environnementaux, paysagers, sociaux. L'objectif est le maintien de l'agriculture en général (appui aux projets des agriculteurs, amélioration des conditions

d'exploitation) avec un soutien plus actif à un type d'agriculture, l'agriculture de proximité. Ainsi de nombreuses actions auront pour cible les agriculteurs et viseront le développement d'une agriculture territorialisée répondant aux enjeux notamment alimentaires du territoire et une promotion locale des produits agricoles. Soutenir les agriculteurs à développer des productions qui puissent être commercialisées en circuits courts c'est les inscrire dans des arènes, des situations de sociabilité où ils rencontreront des habitants et autres acteurs non agriculteurs. Regarder ces interfaces permet de mieux comprendre les liens rural – urbain. Qui (caractéristiques et profils des agriculteurs) rencontre qui (caractéristiques et profil des acheteurs) et dans quelles circonstances, temporelles et spatiales ? Quelle est la nature des relations tissées ?

Un 2^e registre d'actions visant les agriculteurs mais aussi tout acteur concerné par l'avenir de ces territoires – habitants, acteurs économiques, politiques... – prend la forme de campagnes de sensibilisation et d'information (animations, événements...) sur les rôles multiples, social – notamment alimentaire –, environnemental, développement et aménagement du territoire, économique de l'agriculture (une agriculture multifonctionnelle).

In fine, la complémentarité recherchée n'est pas entre le rural et l'urbain mais entre l'agricole et l'urbain. Il s'agit de nouer des alliances entre agriculteurs et non-agriculteurs (entendez des urbains) : par exemple en favorisant la circulation et l'échange des denrées produites sur le TAU dans les limites de ce dernier. En un mot, il s'agit de faire converger ville et agriculture dans un même projet territorialisé.

On notera enfin que la teneur du projet est identique ou presque dans tous les TAU, organisé autour de mots d'ordre ou injonctions partagées comme *la mise en proximité de l'agriculture avec le territoire et ses habitants* et que finalement celle-ci n'est pas toujours réfléchie en relation étroite ou à partir des caractéristiques spécifiques à chaque territoire.

Une dénomination qui joue sur le dépassement de l'opposition rural - urbain en recherchant une symbiose entre agriculture et urbain mais qui demeure ambiguë

Les acteurs portant les TAU travaillent à faire exister leur territoire en revendiquant une spécificité ni urbaine, ni rurale mais « agriurbaine ». À travers l'appellation qu'ils donnent à leurs projets des territoires, ils définissent ceux-ci comme des espaces à même d'articuler les dimensions non pas rurale et urbaine mais agricole et urbaine. Si le rural ne semble pas faire recette, le périurbain non plus. *Exit* donc le rural et le périurbain, les acteurs lui ont préféré la dénomination d'agriurbain, une expression pourtant qui n'est pas sans poser problème. Elle revêt une ambiguïté y compris pour les acteurs eux-mêmes et notamment les animateurs qui déplorent une assimilation de leur projet à l'agriculture urbaine *stricto sensu*, une acception réductrice et dévalorisante à leurs yeux⁶. Oubli ou méconnaissance de l'origine et de la signification de l'expression qui désigne moins les qualités (la spécificité, la nature) d'un territoire que la façon d'en penser le développement urbain : on la doit à un groupe de chercheurs, et plus particulièrement à deux chercheurs en poste à l'ENSP (Fleury, Donadieu, 1995) qui désignent de la sorte dans les années 1990, une figure ou un concept paysagiste en lien avec une démarche de projet de paysage. À la suite de ces travaux de recherche, tout un univers sémantique se diffuse – agriurbanisme, urbanisme agricole... (Vidal, Fleury, 2009) – et commence à faire sens dans le champ de la planification – qui inaugurerait une autre façon de faire de l'urbanisme, de construire la ville avec et non plus contre ou en ignorant l'agriculture – en tenant compte des besoins de l'activité agricole et en érigeant celle-ci en atout pour imaginer la ville de demain. C'est dans ce contexte que l'appellation TAU va s'imposer, mettant

⁶ Même si depuis quelques temps, les promoteurs de l'agriculture urbaine revendiquent d'intégrer ce type de configuration agricole plus proche des normes de ce qui est considéré comme étant de l'agriculture professionnelle, la productivité et la rentabilité étant des marqueurs forts.

en exergue l'importance de l'agriculture dans les démarches de planification territoriale et une fois de plus, passant sous silence le rural. L'intitulé retenu – jusqu'alors opératoire – actera une valorisation de l'agriculture et une tentative, celle de renverser la perspective et d'inverser le rapport de force entre ville et agriculture, où celle-ci n'est plus passive, n'est plus conquise, absorbée par celle-là, mais en devient un élément, un acteur structurant. Si l'on prend l'expression à la lettre, l'enjeu est la « contribution » de l'agriculture et de son développement aux dispositifs de planification et d'aménagement du territoire, une autre forme de lien rural – urbain.

Des motivations paysagères implicites (globalisantes) à l'échelle du TAU, explicites à l'échelle des zones de contacts ville – agriculture

Au début des années 2000, l'expertise paysagiste⁷ va être un élément déclencheur, un catalyseur dans les créations des TAU en montrant l'importance de l'agriculture pour le caractère ouvert du territoire et les aménités que celui-ci peut offrir aux urbains : « créer des campagnes dans les villes *ex nihilo* ou à partir d'espaces agricoles existants », « des parcs de campagne ou campagnes urbaines », autant d'expressions qui verront le jour sous la plume des mêmes chercheurs qui ont créé le néologisme « agriurbain » (Donadieu, Fleury, 1998). Et là encore, même s'il est question de campagne, ce n'est pas le rural qui est convoqué mais l'agricole. Aujourd'hui, il n'y a pas de discours paysager élaboré et explicite qui viendrait fonder un projet à partir d'une identification des qualités (au sens de caractéristiques) des paysages des différents territoires, une expertise qui nourrirait un cahier des charges et servirait de guide à un programme d'actions, par ex. des demandes paysagères au contenu argumenté qui seraient adressées aux agriculteurs à la manière de dispositifs calqués sur les mesures agri-environnementales⁸ et dont le contenu serait argumenté et réfléchi en relation avec le territoire et ses caractéristiques. La seule présence de l'activité agricole suffit à répondre aux aspirations que l'on pourrait qualifier de paysagères en ce qu'elle garantit le maintien de l'ouverture du milieu. La faiblesse des préoccupations paysagères est peut-être à mettre en relation avec la prééminence du message sur l'agriculture comme s'il y avait un antagonisme ancien entre les deux. Déjà en 1991, un géographe affirmait « Paysager le pays, c'est le "désagricoliser" » (Luginbühl, 1991). En revanche, sur certains TAU, on notera le recours à des expertises paysagistes pour réfléchir au traitement des interfaces, des entre-deux, entre territoire construit et territoire agricole⁹. Ces études cherchant à dépasser le clivage agricole (rural ?) / urbain et à tisser des liens visuels et fonctionnels entre les deux catégories d'espaces situés de part et d'autre selon une perspective : la cohabitation matérielle (physique) entre les espaces de production habitante et les espaces des populations habitantes...

⁷ Expertise paysagiste complétée par d'autres approches. Ainsi, certains TAU verront le jour suite à un audit patrimonial selon le modèle développé par Henri Ollagnon, porté notamment à travers ses enseignements à l'Institut national agronomique Paris-Grignon (aujourd'hui AgroParisTech).

⁸ Devenues ensuite agro-environnementales puis agro-environnementales et climatiques.

⁹ Claus, I., 2018, « Lisière agri-urbaines et limites parcellaires de la Plaine de Versailles, que lire et qu'écrire dans les documents d'urbanisme ? », APPVA, 81 p. ; Claus, I., 2018, « Limites de parcelles, que choisir en lisières agri-urbaines de la Plaine de Versailles ? », APPVA, 79 p. ; Daix, C., Lenglet, H., 2019, « La lisière agriurbaine. Imaginer et concevoir de nouvelles relations entre ville et agriculture », Atelier de l'Ours, CAUE de l'Essonne, le Triangle vert, 93 p.

Une gouvernance qui tente d'articuler agricole et urbain sous la houlette d'un animateur

La gouvernance s'appuie sur différents collèges structurés autour du projet¹⁰. La nature des collèges – agriculteurs, élus, associations, habitants / consommateurs – montre la volonté d'articuler rural/agricole/urbain. Cependant, le fonctionnement des collèges et leurs rôles respectifs dans la prise de décision et le choix des orientations et des actions montrent le rôle déterminant joué par quelques personnalités charismatiques qui vont donner le la à la dynamique agriurbaine : chez les agriculteurs participant à la gouvernance des territoires impliqués, jouant un rôle moteur, se mettant sur le devant de la scène lors des événements de communication et surtout médiatisés par les animateurs comme étant des portes paroles, on repère vite quelques figures d'exploitants ayant un profil d'entrepreneur et ayant su construire un projet personnel d'envergure autour du concept d'agriculture de proximité et dont la reconnaissance dépasse bien souvent les limites du TAU (certains étant même des acteurs historiques ayant contribué à l'émergence des TAU) ; tandis que le collège des agriculteurs est dominé par la parole de quelques fortes personnalités, le collège des consommateurs, de la société civile semble le moins actif, prenant une part faible à la prise de décision, excepté lorsqu'il y a des représentants associatifs très engagés (Charfi, 2018) ; les élus, non agriculteurs, de culture urbaine, jouent un rôle déterminant comme figures de proue des projets ; enfin, les animateurs dont l'identité sociale et professionnelle les placent plutôt du côté du monde urbain¹¹ sont des acteurs clés, des chevilles ouvrières. De ce fonctionnement par collège et de ce mode de gouvernance original, le résultat le plus édifiant est une personnification des territoires à travers un tout petit nombre d'acteurs qui portent le discours sur les objectifs et les actions conduites, faisant connaître et donc exister l'entité TAU dans les arènes politiques, professionnelles et scientifiques au plan local et régional, voire au-delà.

Le « rural » et ses liens avec l'urbain donné à voir par les TAU dans les supports de marketing territorial utilisés

Ce point sera traité dans sa dimension paysagère et en s'appuyant sur l'iconographie et dans une moindre mesure sur les textes mobilisés par les TAU pour communiquer sur leur projet – sites internet, documents papiers, événementiel... (Mobarek, L., 2018).

On cherchera à repérer les paysages ruraux, agricoles, urbains donnés à voir dans les supports de communication (images, discours) produits ou commandés par les parties-prenantes des

¹⁰ Cette identification des différentes catégories – ou « familles » – d'acteurs et la mise en place d'un espace de discussion entre leurs représentants est directement inspirée des démarches d'audit patrimonial précitées.

¹¹ Ou du moins dont les pratiques professionnelles relèvent pour l'essentiel de la déclinaison de savoir-faire, de techniques et de pratiques d'inspiration urbaine, liées notamment à l'expertise en matière de montage de dossiers, d'inscription dans des procédures d'appels à projets, de maîtrise des techniques administratives et discursives des autorités centrales, etc. On a pu montrer comment, avec notamment le développement des capacités d'ingénierie aux diverses échelles intercommunales, se sont trouvées incorporées et diffusées au sein des collectivités rurales des technologies et des savoir-faire initialement réservés aux institutions urbaines (Poulle et Gorgeu, 1997). On peut y lire l'incarnation, dans le champ de l'administration, des logiques d'uniformisation que Lefebvre (1970) après Rambaud (1969) désignait sous le terme d'urbanisation. De fait, la capacité à saisir les opportunités et à se positionner, sous forme de réponses à appels à projets, dans un champ concurrentiel renvoie à une évolution transversale des modes de pilotage de l'action locale par l'État, ce qu'Epstein (2005) caractérise comme « gouvernement à distance », et que l'on peut aussi bien identifier dans la politique de la ville (étudiée par Epstein) que dans les politiques de développement rural (programmes LEADER successifs) ou plus récemment en matière de transition écologique. Les savoir-faire des techniciens-animateurs étant désormais unifiés, reste à produire une sociologie de ces animateurs territoriaux, qui dépassait l'ambition du projet de recherche Agrige.

TAU. Que racontent-ils de la volonté affichée de tisser des liens rural – urbain ? Quels usages fait-on des catégories rural, urbain, périurbain, de leurs attributs ou de leurs contenus dans les discours et les images produites et diffusées ? Par exemple, comment le rural est-il représenté ? Par la seule agriculture ? Et quelle est cette agriculture, managériale ou de proximité ? Quelles sont les agricultures convoquées ? Quels sont les motifs ruraux, urbains ou à l’interface des deux que les TAU donnent à voir ? Quelles images ou textes relaient l’idée de tisser des liens entre rural et urbain, de transcender ou de dépasser le découpage urbain / rural pour les articuler à travers la dénomination agriurbain ?

Dans les supports de communication, on relève une mise en scène récurrente d’espaces cultivés, très ouverts, de type paysages de grande culture évoquant une agriculture managériale, professionnelle et productiviste, loin des motifs paysagers que l’on associerait spontanément à une agriculture de proximité, avec en arrière-fond une silhouette urbaine. Décrypter l’univers sémantique des TAU c’est mettre au jour l’imaginaire à l’œuvre dans le portage des projets et des actions conduites. Sur ce plan, on peut considérer que les images mises en avant sont assez fidèles à la configuration effective des espaces et au type d’agriculture qui s’y déploie. Le projet agriurbain est finalement assez clairement exprimé par les images montrant la coexistence d’espaces agricoles productifs et de formes urbaines denses, la symbolique la plus forte étant celle des images iconiques de la plaine de Montesson avec comme arrière-plan les tours de la Défense !

PSDR AGRIGE et TAU

Nous voudrions *in fine* nous interroger sur ce qu’induit pour les territoires le fait même de prendre part au projet de recherche auquel nous sommes associés.

La participation des TAU au programme de recherche-action PSDR Agrige se traduit tout d’abord, quoique de manière indirecte (financement de stages), par le soutien financier du programme à certaines actions conduites par les territoires. Cela concerne souvent des études de faisabilité, définies par les animateurs de concert avec leurs élus et prenant la forme de stages d’étudiants. L’inventaire depuis 3 ans des thématiques traitées et financées par le PSDR à la demande des territoires en dit long sur les priorités et les objectifs des acteurs : soutenir une agriculture locale ancrée dans son territoire urbain afin de conserver un cadre soit disant rural et résister face à des dynamiques urbaines puissantes.

La 2^e modalité de participation des territoires à la recherche prend la forme de rencontres acteurs – chercheurs. Les animateurs sont partie-prenante de ce programme de recherche au sens concret du terme et ils sont très impliqués. Outre des échanges très nombreux avec les animateurs par mail sous la houlette du chercheur coordinateur du programme, ceux-là participent très régulièrement à un nombre important de réunions et de séminaires organisés par les chercheurs ; une présence assidue significative d’une quête de légitimité. Ces temps de rencontre et d’échange entre chercheurs et acteurs, élargis une fois par an¹² à une assemblée plus nombreuse et ouverte aux autres acteurs, agriculteurs, élus, associations, leur offrent des scènes pour s’exprimer et dire ce qu’ils sont et ce qu’ils font. Mais le dispositif dans son ensemble vient faire écho au discours des animateurs et des porte-paroles des TAU, en amplifier la diffusion et d’une certaine manière la légitimer. Il est possible d’en inférer que le PSDR participe à l’existence de ces territoires de projet, à leur affirmation et à leur reconnaissance avec cependant une ambivalence, celle d’un intitulé « Pour et sur le développement régional » qui finalement ne correspond pas parfaitement aux actions et aux discours des acteurs des TAU,

¹² « *Les territoires agriurbains franciliens. Quelles actions, quelles démarches. Regards croisés avec d’autres exemples métropolitains français.* », Université Paris Ouest Nanterre, 6 juin 2017 ; « *Quelles agricultures pour quels paysages agriurbains ?* », ENSP Versailles, 6 & 7 juin 2018 ; « *Mise en proximité de l’agriculture dans les Territoires agriurbains* », 27 mai 2019, Agroparistech, Paris.

focalisés sur l'agriculture ; que dans une région centralisée sur l'agglomération parisienne et l'aire urbaine de Paris, le « rural » soit éclipsé au profit d'un dialogue explicite entre l'agricole et l'urbain ne manque pas d'interroger sur la signification des transformations territoriales à l'œuvre et des mots utilisés pour les désigner.

Conclusion

Regarder les TAU à partir du couple rural – urbain a permis d'éclairer la dynamique à l'œuvre et de prendre du recul sur les catégories mobilisées par les parties prenantes. Ironie de l'histoire : l'agriculture, consubstantielle de l'idée de rural, devient ici un attribut de l'urbain. Au plan social ces territoires sont assurément intégrés aux dynamiques urbaines, gagnés par l'urbanisation ; au plan physique ou morphologique ils relèvent également de ces logiques d'urbanisation, à l'exception notable des espaces productifs agricoles, soigneusement préservés. Ainsi, ces espaces relèvent bien de la dénomination « périurbain », qui permet de les différencier des espaces urbains denses et continus ; où l'on constate, là encore, qu'ils se définissent en référence à l'urbain, et non au rural. Quelles dimensions de l'espace rural, de la vie rurale, y demeurerait présentes et vivantes, si ce n'est un cadre paysager voulu et quelque part façonné par un imaginaire urbain et des catégories sociales qui en relèvent, en réaction ou en contrepoids à la ville dense ? L'espace des territoires agriurbains, c'est donc le périurbain avec, en supplément d'âme, une agriculture forte, visible et soutenue.

Les acteurs des TAU répètent à l'envi que ce qu'ils font est différent de ce qui se fait ailleurs, notamment en région Île-de-France. On peut certes considérer que l'accent mis sur les questions agricoles fait la spécificité des projets portés. Encore pourrait-on trouver des programmes d'intervention très comparables du côté des parcs naturels régionaux, mais sans doute au sein d'un ensemble d'actions plus disparates, et plus marquées par les préoccupations environnementales. La forme d'intervention, en revanche, et notamment la nature de l'animation, ne paraissent pas si singulières, partagées qu'elles sont par nombre de démarches relevant du registre du développement territorial. Mais cette quête de spécificité n'est sans doute pas anodine ; elle témoigne aussi du mode d'existence de ces TAU – et ici, nous prenant au jeu des parties prenantes elles-mêmes, l'expression ne désigne plus l'espace d'intervention, mais les structures de gouvernance qui s'y instaurent. Comme on a pu l'observer sur des démarches de développement durable (Tapie-Grime et al., 2007), le dispositif de gouvernance a ici un effet proprement performatif.

S'ils agissent sur le réel par le biais d'interventions concrètes, la modalité d'action des TAU – toujours considérés ici comme structure de gouvernance – relève aussi du registre discursif et parfois même uniquement du registre discursif¹³. Les discours, les mots – mais aussi les images –, par leur importance et leur prégnance (au regard des actions « concrètes » évoquées précédemment), par le choix des registres d'expression et des objets d'attention, construisent une représentation de ces territoires et de leur vocation. Les discours ont alors une dimension performative qui contribue à faire les TAU comme territoires de projet, et à instaurer les projets portés comme étant des projets différents ou spécifiques, qui les distinguent de ce qui

¹³ C'est par exemple le cas sur l'aménagement des lisières agri-urbaines, qui reste le plus souvent lettre morte, mais qui donne lieu à la production d'études et de recommandations construisant une posture volontariste. Les pesanteurs des dynamiques d'aménagement, les difficultés posées par l'usage des outils d'urbanisme réglementaire et leur éventuelle reconfiguration au service des aménagements souhaités, la complexité des jeux d'acteurs impliqués, toutes ces raisons expliquent la difficulté de mise en œuvre des intentions énoncées. Dès lors, seul le registre discursif est – aisément – à la disposition des acteurs ; et ce registre est politiquement légitime et politiquement efficace (du moins potentiellement)...

se fait hors TAU, conformément à la volonté des porteurs de ces programmes et de ces discours. « Quand dire, c'est faire » (Austin, 1970)...

Bibliographie

- Austin, J.L., 1991 (1962 pour l'édition originale, 1970 pour la traduction française), *Quand dire, c'est faire*, Seuil, coll. Points Essais,
- Beaurez N., Derozier G., Paul L., Theon G., 2017, « Quelles dynamiques agriurbaines sur la Plaine de Versailles », rapport du groupe d'analyse d'action publique pour le Mastère PAPDD, AgroParisTech / APPVPA, 102 p.
- Bodiguel, M., 1986, *Le rural en question. Politiques et sociologues en quête d'objet*, Paris, l'Harmattan, 183 p.
- Charfi, G., 2018, « Comment penser ville et agriculture ? Place des agriculteurs dans la gouvernance de trois territoires agriurbains », mémoire de master 2, ENSP LAREP Versailles, 120 p.
- Chavier, E., 2012, « Itinéraires dans la périurbanité « molle » : entre tout-fonctionnel et résistance », *Articulo – Journal of Urban Research* [en ligne], n°8, publié le 29 juin 2012. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/1996> ; DOI : 10.4000/articulo.1996
- Courlet C., Lacour C., Pecqueur B., 2013, *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 142 p.
- Denieuil, P.-N., 2008, « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », *Mondes en développement*, n°142, pp. 113 – 130.
- Donadieu, P., Fleury, A., « L'agriculture, une nature pour la ville », *les Annales de la recherche urbaine*, n°74, mars 1997, pp. 31 – 47.
- Dubost (dir.), 1998, *L'autre maison. La résidence secondaire, refuge des générations*, Paris, Éditions Autrement, - collection Mutations, n°178, 183 p.
- Epstein, R., 2005, « Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, n° 319, p. 96-111.
- Greffé X., 1984, *Territoires en France. Les enjeux de la décentralisation*, Paris, Économica, 304 p.
- Hervieu, B., Viard, J., 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 155p.
- Jannière, H., Pousin, F (dir.), 2007, *Paysage urbain : genèse, représentations, enjeux contemporains*, Université Paris 1, *STRATES*, n°13 - 07, 258 p.
- Jollivet, M. (dir.), 1997, *Vers un rural postindustriel. Rural et environnement dans huit pays européens*, Paris, L'Harmattan, Collection « Environnement », 371 p.
- Lefebvre, H., 1970, *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard, Idées NRF, 248 p.
- Luginbühl, Y., 1991, « Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-il de l'agricole ? », *Études rurales, De l'agricole au paysage*, n° 121 – 122- 123- 124, janv.-déc. 1991, 27 - 43
- Magnaghi A., 2003 (2000 pour la parution en italien), *Le projet local*, Sprimont Belgique, Margada, 123 p.

- Mathieu, N., Jollivet, M., 1989, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, A.R.F. / L'Harmattan, 352 p.
- Mathieu, N., 1996, Rural et urbain : unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter, in Jollivet M., Eizner N., dir., *L'Europe et ses campagnes*, Presses FNNSP, pp. 187-216
- Mengin, J. avec la collaboration de G. Masson, 1989, *Guide du développement local et du développement social*, Paris, l'Harmattan, 165 p.
- Mobarek, L., 2018, « Paysage et communication dans les Territoires agri-urbains », mémoire de master 2, Université d'Angers/Agrocampus ouest, ENSP LAREP Versailles, 176 p.
- Perrier-Cornet, Ph. (dir.), 2002a, *Repenser les campagnes*, La Tour d'Aigue, L'aube / DATAR.
- Perrier-Cornet, Ph. (dir.), 2002b, *À qui appartient l'espace rural ?*, La Tour d'Aigue, L'aube / DATAR.
- Poulle F., Gorgeu Y., 1997, *Essai sur l'urbanité rurale. Cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement*, Paris, Syros, 128 p.
- Poulot, M., Résurgences paysagères et nouvelles économies agricoles dans le périurbain francilien, *Projets de paysage* [en ligne], n° 8, publié le 14/07/2012, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/r_surgences_paysag_res_et_nouvelles_conomies_agricoles_dans_le_p_riurbain_francilien
- Poulot, M., Aragau, C., Rougé, L., Mettetal, L., 2016, « L'« urbanisme endogène » dans le périurbain de l'ouest francilien : des morphologies négociées ? », in J. Sery et F. Saunier (dir.), *Ruralités et métropolisation. A la recherche d'une équité territoriale*, Publications de l'université de Saint-Etienne, série ERPS, vol. 6, pp. 118-134.
- Rambaud, P., 1969, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Le Seuil, 316 p.
- Sery, J., Saunier, F. (dir.), 2016, *Ruralités et métropolisation. A la recherche d'une équité territoriale*, Publications de l'université de Saint-Etienne, série Espace rural & projet spatial, vol. 6, 286 p.
- Tapie-Grime M., Blatrix C., Moquay P., 2007, *Développement durable et démocratie participative, la dynamique performative locale*, La Défense, PUCA, 174 p.
- Toublanc M., Poulot M., 2018, Les territoires agriurbains en Île-de-France : entre paysage ordinaire, paysage agricole et paysage alimentaire ?, *Projets de paysage* [en ligne], n°17, publié le 15/01/2018, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_territoires_agriurbains_en_le_de_france_entre_paysage_ordinaire_paysage_agricole_et_paysage_alimentaire
- Vachon, B., 1993, *Le développement local, théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Boucherville (Qc), Gaëtan Morin éditeur, 331 p.
- Vidal, R., Fleury, A., 2009, « Aménager les relations entre la ville et l'agriculture. De nouveaux enjeux territoriaux et une nouvelle approche «agriurbaniste » », *Urbia*, n° 8, pp. 127-142.
- Vidal, R., Fleury, A., 2007, « De la ville nature à la ville agriculture : le projet agriurbain », *Anthos*, n° 3 - 07, pp.59 – 60.
- Vilan, L., Vidal, R., 2018, « Le boulanger, l'arrêt de bus et le bois de chauffage. Quels enjeux pour la sobriété énergétique quand la métropole rencontre la ruralité ? », in A. Coste, L. d'Emilio et X. Guillot (dir.), *Ruralités post-carbone. Milieux, échelles et acteurs de la transition énergétique*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, série ERPS, n° 7, pp. 102-109.

